

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 38 (2001)
Heft: 1491

Artikel: Les commissions d'éthique sont-elles vraiment nécessaires?
Autor: Delley, Jean-Daniel
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1010737>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les commissions d'éthique sont-elles vraiment nécessaires?

Le débat sur les limites morales de la science échappe à l'opinion publique.
Une tendance que dénonce l'écrivain allemand Richard Herzinger dans la NZZ.

Le génie génétique, la biotechnologie, l'aide au suicide, pour ne prendre que ces exemples, soulèvent des problèmes éthiques dans la mesure où notre conception traditionnelle de la vie est réinterprétée. L'écrivain allemand Richard Herzinger dénonce la mise en place de multiples commissions d'éthique, des instances qui se substituent au débat politique et confèrent à des «experts» le soin de fixer les limites de la science et de la technique (*Neue Zürcher Zeitung*, 20 et 21 octobre 2001).

Pour cet auteur, on assiste à un mouvement de resacralisation du débat moral. Toute tentative de modifier la conception

«chrétienne occidentale» de l'être humain est dénoncée comme un relativisme destructeur et une mise en question des droits fondamentaux de la personne. Cette approche substantielle et métaphysique de la vie méconnaît le fait que le droit à la vie, tel que reconnu par la Déclaration universelle des droits humains, se réfère à la protection de l'individu contre la puissance étatique et d'autres pouvoirs collectifs, dont en particulier les Eglises.

Selon la conception moderne des droits humains, le droit à la vie implique que personne ne peut supprimer la vie d'un autre, mais que chacun peut disposer de sa propre existence.

Sur toutes ces questions de

droit à la vie, de dignité de l'être humain, de définition du début de la vie, les autorités, dépassées par la rapidité avec laquelle les connaissances et les possibilités techniques se développent, multiplient les comités et commissions d'éthique. Elles attendent de ces instances «supérieures» une caution morale pour les décisions légales qui leur incombent.

Personne ne nie la nécessité de limites morales à la recherche scientifique et à ses applications. Mais dans une société démocratique, ces limites relèvent des institutions légitimées à prendre les décisions, sous le contrôle d'une opinion publique qui débat librement.

jd

Trajectoires

Ils étaient quatre...

Connaissez-vous ces socialistes qui occupent des fonctions importantes au niveau fédéral pour les trois premiers et au niveau cantonal pour le dernier? Ulrich Gygi à la Poste, Benedikt Weibel aux CFF, Peter Siegenthaler à la direction de l'Administration fédérale des finances et Rolf Ritschard, conseiller d'Etat soleurois.

Dans un article consacré à Peter Siegenthaler, en marge de l'affaire Swissair, le *TagesAnzeiger* permet de mieux connaître ces Alémaniques régulièrement critiqués en Suisse romande parce que membres du parti socialiste, grands commis de l'Etat et faisant preuve de pragmatisme plus que de dogmatisme.

On connaît les origines de Ritschard puisqu'on se souvient de l'ouvrier devenu conseiller fédéral, son père.

Gigy est le fils d'un petit paysan et Siegenthaler d'un tailleur d'uniformes militaires, travaillant à

domicile, une catégorie sociale qui avait bien besoin du soutien du SSP-VPOD.

Les quatre ont étudié l'économie à Berne et ont été assistants du Professeur Walter Müller à l'Institut d'économie d'entreprise. Ils cherchent à concilier le plus d'efficacité possible dans la gestion des affaires publiques avec le maintien d'un Etat social.

Ajoutons à ce portrait celui d'un cinquième homme, un Bâlois actif à Zurich: Daniel Vischer, responsable du secteur de l'aviation au SSP-VPOD. Fils d'un recteur de l'Université rhénane, avocat, il a d'abord milité au POCH. Il préside actuellement le groupe des Verts au Grand Conseil zurichois.

Dans quelle mesure, une meilleure connaissance des origines sociales, familiales et politiques des acteurs de notre vie publique faciliterait la recherche de solutions aux problèmes qui se posent en Suisse?